

# Le galinfo

Le Galinfo est le journal distribué deux fois par année aux membres du club de la Galère.  
En voici pour vous, chers Internautes, quelques extraits

## LE GALINFO - Printemps 1999

### Le billet du Président

Et si, aujourd'hui, on parlait un peu du Président. Ce serait un sujet à peine plus sérieux que d'habitude. Non, je ne parle pas du Président de la République française, pas plus que du Président de la Confédération helvétique puisqu'il n'y en a pas, même si nous avons une Présidente, mais tout simplement de celui de votre club nautique unique et préféré.

Je sais, c'est faire preuve d'un grave manque d'humilité que de parler de soi et pourtant, il me paraît nécessaire de le faire. J'ai, en effet, le sentiment que lorsque j'annonce ma démission de mon poste à fin 1999, personne ne me prend au sérieux.

D'aucuns me prêtent même des intentions basement électoralistes visant à m'assurer une brillante réélection. Et bien, il n'en est rien. Mes arguments - et je les partage - sont les suivants :

- 1980 - 1983 : 4 ans de présidence.
- 1994 - 1999 : 6 ans de présidence, soit 10 années à la tête d'un club qui en est à sa 23ème année d'existence. Dans une SA, cela ferait un beau paquet d'actions !
- 2000 - 2001 : 2 ans de past-président (statutairement).

Je ne mentionnerai que pour mémoire les 2 ans passés au poste de responsable sécurité au sein de la commission sportive en 1978-79. Je passe sous silence quelques années passées au comité de la FVLJ et 12 ans de vice-présidence à l'USY, notre Fédération suisse de voile, malencontreusement rebaptisée Swiss Sailing ( il est vrai que nous n'avons « que » quatre langues nationales ! !)

Alors, après toutes ces activités à responsabilité données au nautisme, si je vous disais tout simplement que j'ai vraiment envie de passer la main, me comprendriez-vous , ? D'autant plus que cette année, je deviens rentier AVS. Vous vous rendez compte, un barbon tenant lieu de président. Non mais...alors que l'on vous serine qu'il n'y a que la jeunesse pour faire avancer la Schmilblik !

Je vais donc m'approcher de plusieurs d'entre-vous pour trouver une solution. Réservez-moi bon accueil ! ! Ce n'est pas parce que de grands clubs sont en panne de président que nous devons les imiter.

A vous revoir tous avec plaisir lors de la saison 1999.

## **Le président nous présente le voilier de la Galère**

### **LE BELOUGA**

La conception de ce type de bateau remonte à 1943. A cette époque, il est en bois avec un gréement houari. Dès 1963, il est construit en plastique et d'un gréement marconi.

En 1972, il est présenté au Salon nautique de Paris, équipé d'une quille rétractable. Il est alors admis en 3e catégorie de navigation et remporte plusieurs succès lors de régates pour croiseurs côtiers.

#### **Ses caractéristiques sont :**

- Longueur hors - tout : 6.60 m
- Largeur hors - tout : 2.45 m
- Surface vélique : 18 m<sup>2</sup>
- Tirant d'eau quille haute : 0.45 m
- Tirant d'eau quille basse : 1.20 m
- Poids total : 800 kg dont 130 de lest
- Hauteur sous barrots : 1.25 m

Ainsi se présente le bateau, **don de M. Charles Bechtiger** au club, que nous mettrons à votre disposition dès le mois de mai 1999 aux conditions suivantes :

#### **Les bénéficiaires en sont :**

- Les membres du club en possession d'un permis de navigation voile, pour participer à des régates.
- Donner des cours à d'autres membres du club désireux d'obtenir le permis
- Passer quelques heures ou quelques jours en croisière.

Les demandes d'utilisation seront à adresser au Comité et seront traitées dans l'ordre de leur arrivée.

La remise et la reprise du bateau se fera en présence d'un membre du Comité.

Un livre d'utilisation sera rempli à chaque sortie et contre - signé par l'utilisateur et un membre du Comité.

L'usage du bateau est gratuit mais le ravitaillement en carburant pour le moteur hors - bord ainsi que d'éventuels frais de remplacement et / ou de réparations, survenant en cas de négligence, sont à la charge des utilisateurs.

Les utilisateurs s'engageront à participer aux travaux de carénage et d'entretien annuels.

Si l'intérêt pour l'utilisation de ce bateau n'est pas manifeste, il sera - d'entente avec le donateur - mis en vente à la fin de l'année. Le produit de cette vente tombera dans la caisse du club.

J.F Henrioud et le Comité

---

### **Le secrétaire**

## Procès-verbal de la 23ème assemblée générale du 21 novembre 1998

L'assemblée, tenue au château de Colombier dans la salle de théorie générale, régulièrement convoquée conformément aux statuts, est ouverte par notre toujours alerte président, J.-F. Henrioud. Il constate que personne n'a demandé de modification à l'ordre du jour. Il propose d'adjointre un point 8a, nomination d'un membre d'honneur. Le contrôle des présences à l'entrée dénombre 49 membres. 25 membres se sont fait excuser pour des motifs divers. Nous notons parmi les présents, notre garde-port, B. Graber.

Le procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 1997, dont la lecture n'est pas demandée, paru dans le "Galinfo" de printemps est adopté, avec remerciements à son auteur.

Le président donne connaissance de son rapport, duquel il ressort les considérations suivantes. Participation à la régates d'ouverture faible, à celles du jeudi mitigée, (peut être à cause des conditions météo pas très favorables), à celle de clôture plus que satisfaisante, avec une formule originale et des airs.... Plusieurs de nos membres ont obtenu de belles places dans les régates FVLJ. Grâce à l'aide de plusieurs membres hors comité, la kermesse a pu être organisée sans que le comité soit toujours sur la brèche. Au vu de ce qui précède, le président, appliquant la devise "Chi va piano va sano e lontano" se déclare serein au vu de ce qui se passe dans d'autres clubs. Il remercie en outre les autorités pour leur appui, les autres clubs utilisateurs du port pour leur amitié, le comité pour sa cohésion et les membres pour leur fidélité.

Les comptes présentés en détail par le caissier laissent un bénéfice de Fr. 5'608,60 avant amortissements. Le capital est de Fr. 44'289,35. Le chiffre d'affaires du club-house est encore en baisse. A ce propos, il a été acquis une machine à laver la vaisselle (laissant enfin des verres impeccables); la commande du chauffage a été changée, pour un montant de Fr 1'600.- ce qui devrait occasionner de substantielles économies en matière de chauffage et la chambre froide est dotée d'un système de dégivrage. La kermesse a rapporté Fr 2'060.-.

Au nom des vérificateurs de comptes, Patricia Prince donne lecture de leur rapport qui conclut à l'exactitude de ceux-ci et propose en conclusion d'en donner décharge au comité. Au vote, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Le président de la commission technique, Marcel Sgualdo, après avoir souligné les nouveautés intervenues dont la "Galérienne" qui a réuni 46 bateaux, félicite et remercie comme il se doit (avec de nombreuses bouteilles !) les participants aux différentes régates, dont les classements ont été publiés dans le "Galinfo" d'automne. La "Galérienne" est agendée au 8 mai 1999. En 2000, le club organisera la soirée de remise des prix de la FVLJ.

Les différents rapports sont adoptés par l'assemblée.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 6 démissions, 2 radiations et les admissions de : MM. Martial Racine (VF), Christian Robert (VI), Victor Mizrahi (CI), Pierre de Montmollin (VF), Jean Fallet (MP), Patrick Pillonel (VI), Louis Bardet (VF), Jean-Jacques Thiel (CF), Philippe Bongard (VF), François Barthoulot (VI). Aucune objection n'étant émise, ces demandes d'admission sont ratifiées par l'assemblée. L'effectif est de 200 membres, (soit 2 de moins qu'en 1998 dont 44 voile individuel, 41 voile famille, 17 canot individuel, 22 canot famille, 10 membres passifs, 63 membres conjoints (voile et moteur confondus), 1 membre honoraire 1 concierge et 1 membre collaborateur (CSSJN).

Le président, après avoir demandé si quelqu'un souhaitait occuper l'un ou l'autre poste vacant propose le comité suivant pour 1999 :

Président :	J.-F. Henrioud
Vice-président :	P. Kureth
Secrétaire :	R. Christen (réélu pour 2 ans)
Caissier :	M. Perrinjaquet
Intendant :	B. Bracher (réélu pour 2 ans)
Président comm. tech. voile:	M. Sgualdo
Capitaine canots:	F. Ratano
Chef matériel :	P. Rochat (réélu pour 2 ans)
Assesseur:	P.-A. Torche (réélu pour 2 ans)
Assesseur:	Jacques Macherel (élu pour 2 ans et chargé du site Internet du club)

Le président souligne qu'il s'agira pour fin 99 de trouver un(e) président (e) car en aucun cas il ne renouvellera son mandat.

Les vérificateurs de comptes sont également élus, à savoir : 1er vérificateur : Roger Geiser, 2ème vérificateur : Reynold Jaquet, suppléant : Charles Bechtiger.

Budget : le caissier demande la motion de confiance pour la tenue des comptes. Le club s'acquittera de ses tâches en fonction de ses moyens.

Enfin, le président rappelle que les cuisinières bénévoles du jeudi ne sont pas oubliées et qu'une agape est prévue pour elles le jeudi 25 février 1999.

Charles Bechtiger est proclamé membre d'honneur, sous les acclamations de l'assemblée, pour son engagement en faveur du club et le don au club de son voilier Bélouga.

Dans les divers, le président signale les points suivants :

- la commune d'Auvernier sera hôte d'honneur de la fête des vendanges de Neuchâtel en 1999. Il n'est pas impossible que le club doive participer d'une manière ou d'une autre à cette manifestation.

- en ce qui concerne l'Expo 2001, l'on nage dans un flou total. Toutefois, le club participe au sein d'une commission qui examine les problèmes pouvant se poser aux activités nautiques compte tenu de cette manifestation.

- les cotisations dues à l'USY seront revues à l'assemblée générale du printemps 99. Diverses versions sont proposées. Le président s'est exprimé à cet égard.

- "Aqua Nostra" : les oppositions au projet devront être formulées de manière individuelle. Le comité informera les membres par circulaire.

La parole n'étant plus demandée, le président peut clore l'assemblée et inviter les participants à se déplacer à la salle des Chevaliers pour l'apéritif et le repas.

le secrétaire :  
R. Christen

## **La Voile**

### **L'importance des régates dans la vie d'un club..**

Pour la 2ème année je reprends ce titre, afin d'insister sur l'importance de la régates dans la vie d'un club en reprenant les points essentiels soit :

- La régates devrait être le point culminant de la vie sportive d'un club.
- Chaque régates, en plus de la partie sportive, favorise les rencontres entre les membres du club.
- Chaque régates donne une image de l'activité du club et des buts qu'il s'est fixés
- Chaque régates donne une impulsion nouvelle au travail sportif du club.
- Chaque régates devrait apporter du chiffre d'affaire au club-house, mais ne pas être une opération financière ou commerciale pour le club.

Le programme de cette année est composé de :

- 10 régates d'entraînement
- La régates d'ouverture
- La Galérienne
- La régates de clôture
- le "RUBAN BLEU".

D'autre part pour les bateaux qui cherchent à compléter leur équipage ou les équipiers(ères) qui cherchent un bateau, consulter la bourse aux équipages.....

**Toutes ces informations seront affichées au club-house ou dans la vitrine de la Galère..**

Commission voile : Marcel Sgualdo.

---

## Archive

- [Galinfo automne 1998](#)